

BTS GTLA

GESTION DES TRANSPORTS ET LOGISTIQUE ASSOCIÉE

2 ANS
NIVEAU 5

Le titulaire du BTS GTLA organise et gère des opérations de transport et de prestations logistiques à l'échelle locale, régionale, nationale, européenne et internationale.

Il optimise les opérations dans un contexte de mondialisation des échanges, en tenant compte de la complémentarité des modes de transport et du développement durable.

Il contribue à la mise en oeuvre des décisions stratégiques et coordonne des opérations entre les différents services de l'entreprise, et avec les partenaires extérieurs. Dans ce cadre, il a vocation à gérer et animer une équipe.



RNCP 38365

Indicateurs BTS en alternance :

- Nombre de personnes présentées : 25
- Taux d'obtention en 2023 : 96%
- Taux d'obtention moyen sur les 3 dernières années : 97%
- Taux de satisfaction : 100%
- Taux de poursuite d'études : 38%
- Taux d'insertion professionnelle : 40%
- Taux de ruptures : 19%

GESTION DES TRANSPORTS ET LOGISTIQUE ASSOCIÉE

OBJECTIFS :

- Mettre en place des solutions de transport et/ou de logistiques optimales
- Exploiter et optimiser les technologies de l'information et de la communication appliquées aux activités visées
- Evaluer et comparer les coûts et les résultats obtenus
- Assurer la traçabilité, la sécurité et la qualité des opérations de transport et de logistique
- Gérer la relation client
- Organiser et animer une équipe sous sa responsabilité
- Obtenir par équivalence l'Attestation de Capacité Professionnelle en transport de marchandises ou en Commissionnaire de Transport

PROGRAMME :

- Culture générale et expression
- LVI : Anglais
- Culture juridique, économique et managériale
- Bloc 1: Conceptions des opérations de transport et prestations logistiques
- Bloc 2: Mise en œuvre d'opérations de transport et prestations logistiques
- Bloc 3: Analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques
- Bloc 4 : Pérennisation et développement de l'activité de transport et de prestations logistiques

VALIDATION :

Diplôme Education Nationale : BTS Gestion des Transports et Logistique Associée

POURSUITES D'ÉTUDES :

- **Titre Responsable En Logistique** à l'ISLT SUP¹ ou autres formations Tertiaires de Niveau 6

EVOLUTION DE CARRIÈRE VERS LES MÉTIERS DE...

- Responsable d'une agence de transport
- Responsable d'exploitation
- Responsable d'affrètement
- Chargé(e) de clientèle Transport/Logistique

PUBLIC & PRÉREQUIS :

- Diplômés d'un BAC d'Enseignement Général ou Professionnel ou Technologique
- Diplômés du premier Cycle de l'Enseignement Supérieur

RECRUTEMENT/ADMISSION :

Alternance :

Admission sur dossier, tests & entretien (Procédure PARCOURSUP pour l'apprentissage)

Déroulement :

- Présentation de la formation : 1h00
- Tests écrits : 1h30
- Entretien individuel : 15 minutes (projet professionnel)

Résultat des admissions définitives après acceptation de la candidature par l'entreprise d'accueil

Initiale :

Admission sur dossier (Procédure PARCOURSUP)

FORMATION INITIALE :

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Cours du lundi au vendredi
- Présentiel
- Cas pratiques privilégiés

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Contrôles en cours de formation
- Epreuves ponctuelles
- Evaluations en situation en centre

COÛT DE LA FORMATION :

- 1350€ / an (rentrée septembre 2023)

FORMATION EN ALTERNANCE :

RYTHME DE LA FORMATION :

- 1350H de cours sur 2 ans
- 15 jours en centre / 15 jours en entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Cours du lundi au vendredi
- Présentiel
- Cas pratiques privilégiés

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Contrôles en cours de formation
- Epreuves ponctuelles
- Evaluations en situation en centre
- Evaluations en situation en entreprise

RÉMUNÉRATION :

En fonction de l'âge et de la grille de rémunération prévue par le code du travail ou convention collective.

EFFECTIF :

- Minimum 8 alternants
- Maximum 24 alternants

STATUT :

- Contrat d'apprentissage : Apprenti
- Contrat de professionnalisation : Salarié

MODALITÉS FINANCIÈRES :

- Pas de frais de formation à la charge du stagiaire ou apprenti
- Prise en charge du coût de la formation par l'OPCO de la branche d'activité de l'entreprise